

# Public-Private Dialogue

[www.publicprivatedialogue.org](http://www.publicprivatedialogue.org)

## Algérie / Des Contrats de Performance pour Accompagner le Déploiement d'écosystèmes Automobile

by

Liot Latifa, Présidente, UPIAM  
Union Professionnelle de l'Industrie Automobile et Mécanique

*Presented at the Public-Private Dialogue 2017 Workshop  
(Tunis, May 9-11, 2017)*

### Background and Context

La construction d'une industrie automobile mieux intégrée nécessite le déploiement et la consolidation filières performantes créatrices de valeur que ce soit en matière d'emploi, ou de valeur ajoutée (PIB).

Le secteur Automobile passe dans une nouvelle étape en Algérie, et on ne peut changer de paradigme que si ce secteur se réorganise véritablement en écosystèmes qui seraient le point d'ancrage du secteur.

Notre souhait est de permettre la construction et le développement de ces écosystèmes mais centrés sur des contrats de performances par filière qui lieraient l'état, le patronat et le privé.

Il s'agit donc d'avoir un vrai modèle Etat-Patronat-Privé qui se traduit par l'engagement de chacune des parties à respecter des objectifs mesurables définis communément en matière d'emplois, de compétitivité industrielle, de développement de la PME dans les écosystèmes désignés comme stratégiques.

L'UPIAM, en tant qu'union professionnelle réunissant parmi ses membres opérateurs Publics et Privés de l'Industrie automobile serait le garant de l'atteinte des objectifs définis sur les filières considérés comme stratégiques dans ce secteur et sur lesquels les contrats de performances pourraient être signés.

Dans le cadre de ces contrats de performances, l'état (Ministère de l'Industrie et des Mines) travaillerait aux côtés des fédérations et leur apporterait leur soutien et leur engagement dans l'animation de ces écosystèmes par la mise en place de mesures variées (Fonds industriel, Foncier, Produits financiers, etc.).

La mise en place d'écosystèmes permettra la montée en gamme du secteur à travers l'amélioration de la compétitivité des acteurs et le ciblage de nouvelles filières à haute valeur ajoutée.

## **Youth and Inclusion Dimension**

Le contrat de performances qui serait signé sur chaque écosystème automobile inclura entre autres des engagements en matière de formation. Des plans de formation professionnelle seraient donc coordonnés avec les têtes de filières décidées au sein de la confédération.

Pour chaque filière, et chaque poste, les têtes de filière de la confédération feraient un travail en profondeur avec les opérateurs membres afin de déterminer quelles seraient les réelles attentes en matière de formation et d'emploi : Quels profils ? Pour quelles régions ? Pour quels écosystèmes ?

Il est en effet par exemple inutile de former des profils dans une région dans laquelle il n'y a pas d'attentes en matière d'emploi ou mettre en place des plans de formation dans une spécialité qui ne concerne pas un écosystème considéré comme stratégique.

## **Partnership, Structure and Processes**

Le contrat de performances est un contrat qui lierait l'état par le biais de sa tutelle (le ministère de l'Industrie et des Mines pour ce qui concerne le secteur automobile) à la confédération (l'UPIAM pour ce qui concerne le secteur Automobile).

Ce contrat stipulerait les objectifs définis communément en matière de déploiement et d'accompagnement des écosystèmes considérés comme stratégiques dans ce secteur (ex : Câblage, injection plastique, etc.)

L'UPIAM serait le garant de l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre du contrat de performances sur chacun des écosystèmes désignés et travaillerait à ce titre en étroite collaboration avec et la tutelle et les opérateurs pour les atteindre.

Des indicateurs de suivi des objectifs fixés dans le contrat seraient mis en place et un tableau de bord de suivi de la performance serait revu trois fois par an sur une durée de cinq ans afin de suivre l'avancement des objectifs en matière d'intégration locale.

L'état pourrait mettre en place dans le cadre de ces contrats des mesures de soutien :

- Un fonds industriel pour l'animation et l'accompagnement de ces écosystèmes jusqu'à l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre du contrat de performances ;
- Du Foncier industriel dont le suivi serait confié à la confédération afin de faire émerger des zones compatibles avec les attentes réelles des opérateurs et cohérentes avec la structuration du secteur sous forme d'écosystèmes ;

- Une cellule de suivi des grands contrats afin d'améliorer l'intégration verticale. L'objectif étant de rapprocher les grandes entreprises (nationales ou mixtes) avec leurs sous-traitants dans un cadre maîtrisé. La confédération aurait, elle, la capacité à apporter un suivi efficace de la relation Donneur d'ordres-PME qui tiendrait compte de la nécessité d'organiser le secteur sous forme de filières ;
- Et enfin et non des moindres, l'emploi et la formation.

L'UPIAM jouerait donc un rôle de catalyseur entre l'état et les opérateurs privés et s'assurerait de la pertinence et de la cohérence des mesures mises en place par la tutelle avec la structure industrielle réelle du marché.

Chaque filière serait décortiquée en détail et en profondeur pour nous permettre de connaître nos avantages compétitifs et décider s'il est utile de se positionner ou pas.

## Results so far

Dans le secteur Automobile, on peut considérer que la notion de performance a déjà été mise en place par le ministère de l'Industrie et des Mines algérien étant donné que les donneurs d'ordres (constructeurs automobiles) ont d'ores déjà obligation de respecter sur décret des taux d'intégration locale sur une durée de 3 à 5 ans.

Le respect des taux d'intégration locale par les donneurs d'ordres nécessitera de fait de faire émerger des écosystèmes mais qui devront être performants. Il est donc important de ne pas se loupier et faire en sorte que le décret tel qu'il a été réfléchi puisse se décliner sous formes d'actions concrètes qui répondent à la structure du marché actuel en Algérie avec ses spécificités (atomisation des opérateurs, concentration de TPE, etc.).

C'est tout l'intérêt du contrat de performances Public-Privé.

Pour le secteur automobile, le contrat de performances qui pourrait lier l'UPIAM au Ministère de l'Industrie permettrait de :

- Rationnaliser le secteur et le structurer par filières ;
- Définir les écosystèmes porteurs et les consolider ;
- Renforcer notre compétitivité sur les écosystèmes dits stratégiques.

## Expected Results

La mise en place d'écosystèmes permettra une montée en gamme du secteur à travers l'amélioration de la compétitivité des acteurs du secteur et le ciblage de nouvelles filières à haute valeur ajoutée.

Les filières pourront ainsi se renforcer en emplois, investissements, Chiffres d'affaires tout en créant de la valeur ajoutée.

Le dialogue Public-Privé par le biais des contrats de performance sera un atout pour nous permettre d'atteindre réellement les taux d'intégration locale stipulés sur décret dans le secteur automobile tout en structurant le secteur de façon cohérente.

## **Challenges**

La notion de contrats de performance pourrait être mise en place sur l'ensemble des secteurs dits stratégiques. C'est un excellent moyen qui permettrait d'impliquer la sphère privée dans la déclinaison des décisions prises par le gouvernement pour l'import-substitution et de permettre un suivi mesuré de son efficacité sur le terrain.

## **Biography of the Author**

### **Latifa Turki Liot,**

Présidente de l'UPIAM, Union Professionnelle de l'Industrie Automobile et Mécanique

Diplômée de l'ESCP-EAP et Ingénieur Grandes Ecoles en France et en Algérie, Latifa TURKI LIOT a œuvré plus de 12 ans en France dans de grands groupes industriels du secteur de l'Engineering dans diverses fonctions dont celles de directions de marché Automobile ou de conseil auprès des directions générales en matière de fusions-acquisitions.

Son parcours professionnel l'a conduit à rejoindre l'Algérie en 2008 afin de conduire une PME familiale en Algérie. Elle dirige depuis deux cabinets, l'un spécialisé dans le domaine de l'engineering, et l'autre spécialisé dans le conseil et l'accompagnement.